

Amélioration des conditions de réception de votre courrier

Depuis maintenant plusieurs années, la municipalité a mis en place l'adressage, nomination des voies et numérotation des habitations et bâtiments.

A ce jour vous êtes encore trop nombreux à ne pas avoir posé votre numéro attribué par la mairie. Afin d'améliorer l'identification, il est souhaitable aussi d'apposer les noms et prénoms des occupants du logement.

Si vous avez aménagé récemment sur notre commune, que l'on ne vous a pas encore attribué de numéro, je vous invite à vous rapprocher du secrétariat de la mairie afin que l'on fasse le nécessaire. Il est possible que l'on vous ait attribué le numéro et que vous n'ayez pas encore la plaque numérique car nous groupons celles-ci pour commander la fabrication.

Je vous conseille aussi de faire vos changements d'adresse auprès des organismes dont vous recevez des courriers. Puis enfin nous avons pu constater en distribuant le bulletin, comme les facteurs que de nombreuses boîtes aux lettres ne sont pas conformes, aussi bien concernant le format que pour l'installation qui doit être accessible depuis la voirie.

PLACE DE LA MAIRIE

La satisfaction de ces demandes et conseils vous permettra de recevoir votre courrier de façon plus sûre et sécuriser tout en facilitant le travail des postiers et livreurs de colis. Je vous remercie de votre compréhension.

Le Maire
Gérard Bagnol

Compte-rendu AG Bien vivre à Jugeals-Nazareth

L'association « **Bien-vivre à Jugeals-Nazareth** » a tenu son assemblée générale, le samedi 3 Février 2024, à la salle des Associations, espace Jean Moulin, en présence d'une douzaine de personnes, dont M. Gouguet, représentant Monsieur le Maire. Membres du bureau excusés : F.Cormier et JP Sirieix.

ORDRE DU JOUR : Présentation du rapport moral et bilan d'activités, présentation du rapport financier, renouvellement du bureau, projets et activités 2024, Questions diverses et pot de l'amitié. Début de séance : 17h30. Après l'accueil de la présidente Marilyn Bornes, le bilan de l'année 2023 a été présenté :

- Week-end Bien Vivre en Mars 14 & 15 mars 2023 : Conférence de Chantal Sobieniak sur Les Corrèziens à Cadix (au XVII^e et XVIII^e siècles), tournoi de Belote (44 participants).
- Participation au programme **Moustachut'** de Brive Tourisme : l'association a assuré deux visites guidées (7 juillet avec 8 participants et 1er août 2023 avec 20 participants).
- Journées du Patrimoine (participation pour la 7^{ème} année consécutive)
- Poursuite de l'inventaire du Patrimoine Vernaculaire de la commune et d'entretien de sites (Abreuvoir et Fontaine de La Brande), rencontres avec l'architecte du CAUE qui a rédigé un rapport de préconisations nous conseillant sur la restauration et la mise en valeur, Restauration de la croix du Mas par Francis Blaise Fonder avec l'aide des habitants du Mas. La présidente rappelle que la majorité des manifestations de l'association sont gratuites et ouvertes à tous. Elles ont pour objectifs de faire découvrir le patrimoine (bâti comme naturel) et l'histoire de la commune comme du territoire local, l'association contribuant à des missions d'intérêt général dans ce domaine.
- **Rapport Financier** : Présentation par la trésorière Céline Tournier. Les comptes sont à l'équilibre, le bilan financier est positif. L'association remercie la municipalité pour le versement de la subvention qui avait été demandée. Vote pour reconduction du bureau : Présidente : M. Bornes, Vice-président : J.C. Pestourie, Trésorière : C. Tournié, Trésorière Adjointe : Agathe Braud, Secrétaire : F. Cormier, Secrétaire Adjoint : Jean-pierre Sirieix Vote à l'unanimité. **Le programme des actions 2024** a ensuite été présenté :
- Bien-Vivre en mars (Week-end du 15,16 et 17 mars) : Conférence sur le Patrimoine Communal, ateliers Fabrication de nichoirs pour oiseaux et Information sur leur utilisation
- Week-end en mai : tournoi familial et convivial de pétanque
- Week-end des 21 & 22 septembre, Journées nationales et Européennes du Patrimoine.

- Fin Octobre/ début Novembre : Soirée Contes Occitans. Parmi les autres projets, figure la poursuite de l'inventaire du patrimoine vernaculaire de la commune (poursuite des nettoyages avec une priorité sur la Fontaine de la Vapaudie qui est le site le plus menacé). Il a été aussi évoqué la possibilité d'organiser d'autres conférences ou ateliers (historiques ou sur l'environnement ou la biodiversité, le thème de l'eau retenant une nouvelle fois notre attention).
- **Questions diverses** : Deux demandes ont été formulées à M. Gouguet :
- Quelles sont les modalités de mise à disposition de la salle Jean Moulin aux associations, notamment pour l'occupation en semaine : les 2 gratuits /an rentrent-elles en ligne de compte pour l'occupation de la salle en semaine ? (quid des associations qui pourraient avoir des projets d'activités hebdomadaires, mensuelles ou trimestrielles nécessitant la grande salle ?).
- La réhabilitation du local (ancienne buvette) situé en sous-sol de la salle Jean Moulin serait d'un grand secours pour les associations et dans l'intérêt de la vie associative de la commune. M. Gouguet a dit transmettre ces demandes après avoir remercié l'association pour le travail effectué. L'assemblée générale a été clôturée par le pot de l'amitié. **Fin de la séance: 19h20.**

Notre école : les 4 classes maintenues. Notre avenir s'éclaircit

À Jugeals-Nazareth, la classe menacée va rester ouverte, une décision officialisée lors du C.S.A.E.N. (Conseil Social d'Administration de l'Éducation Nationale) de repli qui a réuni le Directeur Académique et les syndicats. Depuis la semaine passée, la carte scolaire a un tantinet évolué. Selon la première projection, 15 classes devaient fermer, il n'y aura finalement que 14 fermetures. Le Comité Social Académique de repli a acté une évolution à la marge de la carte scolaire de la Corrèze qui a été ensuite présentée en Conseil Départemental de l'Éducation Nationale. Le Directeur d'Académie des Services de l'Éducation Nationale (D.A.S.E.N.) a dit : « Ma proposition va très peu évoluer ». La proposition a tout de même bougé, à la marge. Le D.A.S.E.N. est revenu sur la suppression de classe à Jugeals-Nazareth qui ne fermera donc pas car les effectifs auraient été au-delà de 23 par classe. La carte scolaire pour la rentrée 2024 en Corrèze est un moment crucial pour les enseignants qui craignent la fermeture de leur classe face au rééquilibrage départemental des postes annoncé par le directeur académique du département. La carte scolaire a été discutée en commission mixte entre les syndicats, les inspecteurs et, le Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale. Un moment clé puisqu'il sera en fait question de répartir le nombre de postes d'enseignants et donc de décider des ouvertures et des fermetures de classes dans les différentes écoles élémentaires du département.

Effectifs en baisse : Depuis plusieurs semaines, certaines écoles se savent menacées. La nôtre est concernée par une éventuelle fermeture. Une classe pourrait disparaître à la rentrée, en septembre 2024, selon les prévisions de la future carte scolaire. La raison est souvent simple : des effectifs en baisse. A partir de ces données, le D.A.S.E.N. pourrait faire le choix de fermer une classe, un choix lié à la nécessité d'un rééquilibrage à l'échelle du département. Mais du côté de notre municipalité, de notre équipe enseignante et de notre Association de Parents d'Élèves, tous sont unanimes sur le fait qu'il faille regarder plus loin que les chiffres.

Monsieur le Maire m'a demandé, au nom du Conseil Municipal, de m'occuper de ce dossier afin de tenter de préserver les 4 classes de notre école communale. Pour se faire, un recensement approfondi et complet des potentielles nouvelles arrivées à notre école réalisée par la municipalité associée à l'école a permis de mettre en évidence des effectifs plus conséquents. Suite à ce recensement, j'ai téléphoné à chaque une des familles concernées ce qui m'a permis d'établir les nouvelles inscriptions réelles, non présentes dans le chiffre en possession de notre Inspectrice de circonscription. De plus, Monsieur le Maire a été en contact avec Monsieur COSTE, Président du Conseil départemental de la Corrèze pour lui affirmer que le conseil municipal unanimement soutenait le maintien des 4 classes dans notre école communale. J'ai envoyé deux courriers à l'Inspectrice de circonscription, Madame LIRAUD, et, un courrier au D.A.S.E.N. afin de clarifier nos échanges et que les bonnes données concernant les effectifs 2024 /2025 soient retenues lors des arbitrages pour les fermetures de classe. Pour terminer et afin que notre D.A.S.E.N. ait bien les données effectif 2024/2025 mises à jour en sa possession lors de la décision pour la carte scolaire, je lui ai transmis celles-ci, au nom de Monsieur le Maire et du conseil municipal, par mail et, par courrier dans sa boîte aux lettres à la Cité Administrative à Tulle.

Suite à la réunion concernant la carte scolaire, nous avons été reçus par notre D.A.S.E.N. qui nous a annoncé que, suite aux dernières informations transmises, il n'y a pas de fermeture de classe à l'école communale à Jugeals-Nazareth lors de la prochaine rentrée 2024 - 2025.

Merci à tous : enseignants, Monsieur le Maire et son conseil municipal, l'Association des Parents d'Élèves pour l'atteinte de notre objectif : le maintien, pour la rentrée 2024 / 2025 des 4 classes à notre école !

Emmanuel MAZAUDOUX, 2ème adjoint

